

Observation aérienne des pollutions en mer



3,5 jours - 24 h

Présentiel

Cedre, Brest

11-14 mars 2024

12-15 nov. 2024



Personnels volants (Marine nationale, douane française...), CROSS et administrations françaises et étrangères



Inter-entreprises
Apprenants :
Mini 15 – Maxi 20

Intervenants :
Cedre, juriste, expert
POLMAR Douane, CSN,
AEM, CROSS, gendarmerie maritime, procureur



Forfait pédagogique incluant pauses et déjeuners
2 000 € HT

Pour administrations françaises
1 300 € HT

Option Forfait logistique (hôtel et transport sur place) : 540 €



Vous êtes en situation de handicap ?
Pour un accueil dans les meilleures conditions, merci de contacter :
formation@cedre.fr

Objectifs

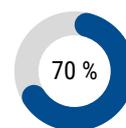
- Identifier et recueillir les éléments permettant de caractériser une pollution par hydrocarbures
- Connaître la législation, nationale et internationale, liée aux rejets licites et illicites
- Rédiger un POLREP en cas de constatation d'une pollution
- Rédiger un PV en cas de suspicion ou de rejet illicite
- Appréhender les conditions d'un témoignage au tribunal et le rôle de témoin
- Apporter un soutien aux opérations de lutte en mer

Contenu

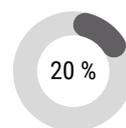
- Comportement des hydrocarbures et conséquences opérationnelles
- Évaluation et description des pollutions :
 - Code d'apparence de l'Accord de Bonn
 - Quantification et rédaction de POLREP
 - Fausses pollutions
- Acteurs clés :
 - Les chefs d'aéronefs et les CROSS
 - La gendarmerie maritime
 - Le procureur du TGI de Brest
- Les outils :
 - Convention MARPOL
 - Aspects juridiques et recueil des preuves
 - Audiences correctionnelles
 - Aéronefs et capteurs
 - Enquêtes
 - PVs et POLREP
 - IP REPREPOL
- Retours d'expérience

Pédagogie

- Cours théoriques en salle
- Exercices sur table
- Mises en situation
- Échanges apprenants/formateurs
- Ressources disponibles sur la plateforme de formation à distance du Cedre



Théorie



Mise en situation



Travaux dirigés

Évaluation des acquis



Quiz initial et final

À l'issue de la formation, remise à chaque participant d'une attestation

Pré-requis : aucun

Inscription : réservée aux représentants de la douane, de l'armée de terre, de l'armée de l'air, de la gendarmerie nationale, de la sécurité civile, de la Marine nationale ou relevant de la DGAMPA.

Pour toute autre demande, contacter :
formation@cedre.fr